

Les Principes directeurs de l'OCDE et le changement climatique

Votre communauté subit-elle les effets négatifs du changement climatique ? Connaissez-vous des entreprises qui ne font pas assez pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) ou pour admettre et réparer les dommages qu'elles causent à l'homme ou à l'environnement en raison du changement climatique ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à lutter pour un avenir plus vert.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur le changement climatique

Les Principes directeurs de l'OCDE font référence à l'Accord de Paris et appellent les entreprises à jouer un rôle important pour relever ce défi mondial, à la fois par des stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises d' :

- Agir contre le changement climatique, par exemple en réduisant leurs émissions de GES et en passant à des carburants et à des méthodes plus écologiques.
- Montrer que leurs émissions de GES s'alignent sur les objectifs de température mondiale convenus au niveau international et basés sur les meilleures données scientifiques disponibles.
- Mettre en œuvre des politiques de changement climatique et des plans de transition fondés sur la science.
- Fixer et surveiller les objectifs d'atténuation des émissions de GES à court, moyen et long terme ; basés sur les dernières connaissances scientifiques disponibles ; inclure des objectifs de réduction des GES absolus et, le cas échéant, basés sur l'intensité ; et prendre en compte les émissions de GES des scopes 1, 2 et, dans la mesure du possible sur la base des meilleures informations disponibles, des émissions de GES de scope 3.
- Donner la priorité à l'élimination ou à la réduction des sources d'émissions plutôt qu'aux mesures de compensation ou de neutralisation, et n'utiliser les crédits ou compensations carbone (uniquement de haute intégrité) qu'en dernier recours.
- Éviter les activités qui compromettent la résilience et la capacité d'adaptation au climat des communautés, des travailleurs et des écosystèmes. Il s'agit notamment d'activités telles que la surexploitation des ressources en eau.
- Rendre compte avec précision et publiquement sur les impacts climatiques, y compris potentiellement en décrivant les impacts climatiques comme des risques financiers « matériels » (c'est-à-dire des risques qui ont un impact sur la valeur de l'entreprise).

PLUS D'INFORMATIONS



Conseil

Rappeler aux entreprises et aux organismes chargés des plaintes que les émissions de scope 3 représentent souvent la plus grande partie des émissions d'une entreprise et peuvent souvent être directement contrôlables par l'entreprise. Présenter des informations montrant qu'il est possible et utile pour l'entreprise de calculer et de traiter ses émissions de scope 3.

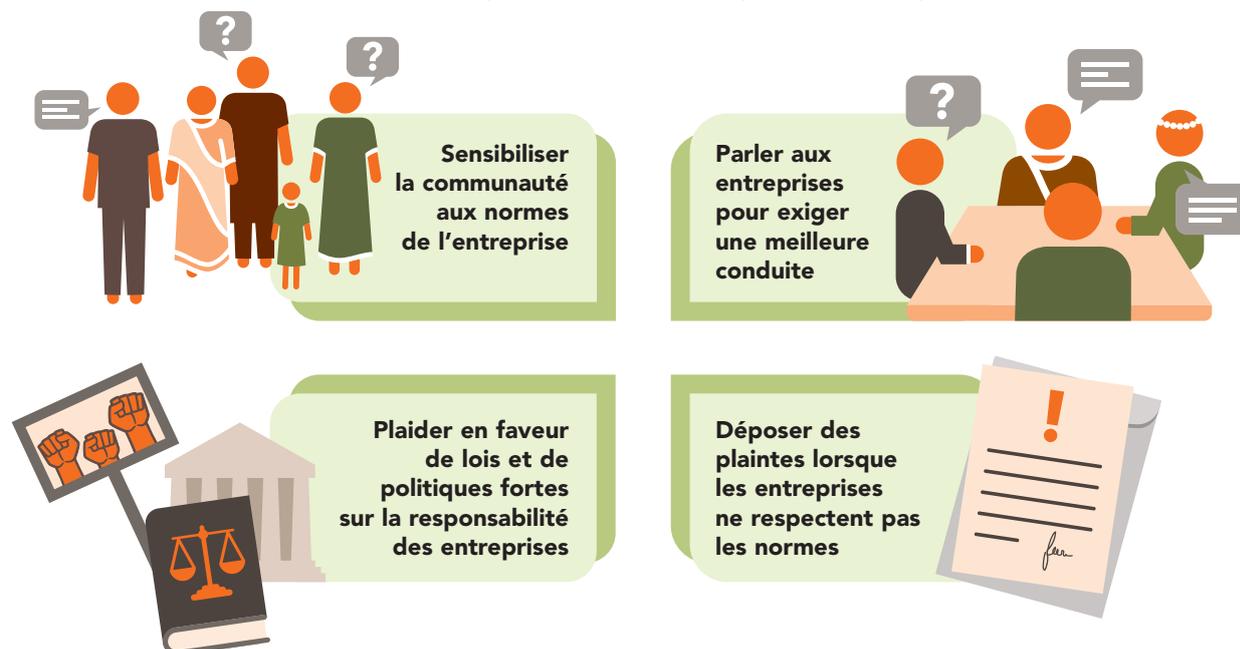
Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

